



## Soixante ans

# Tout près, le

**L**es premiers cavaliers du Club Hippique de Versailles – association créée en 1954 – montaient à quelques minutes de trot du club actuel, au petit manège de l'école Sainte-Genève. Ils y côtoyaient les élèves qui préparaient Saint-Cyr : à l'époque, pour y rentrer, il fallait savoir monter à cheval. Mais ce manège est devenu gymnase : il a fallu démanteler. Où aller ? La ville possédait les terrains en bordure des bois de Porchefontaine et avait commencé à en faire un lieu consacré aux sports. Elle en concéda deux hectares sept au Club, à charge pour lui d'y construire ses installations, ce qui fut fait progressivement.

Premier à voir le jour, le petit manège où évoluent actuellement les poneys et sa carrière d'entraînement à l'extérieur. Dès 1968 était construit le grand manège olympique avec ses tribunes. « Ce bâtiment fut l'un des premiers réalisés en France en bois lamellé-collé. Il servit d'exemple pour des réalisations du même type. Les fondations de ses piliers s'enfoncent de dix-sept mètres pour trouver la bonne assise dans ce terrain marécageux. »

La grande carrière avec ses obstacles et la carrière forestière de l'autre côté du chemin furent aménagées plus tard. Tous ces équipements accompagnaient le développement régulier du Club, structure associative dont la direction fut assurée de 1953 à 1999 par la figure tutélaire de Monsieur des Ornaux à qui, tout naturellement succéda son épouse de 1999 à 2007. Dans les années 2000, le club comptait environ 1 000 cavaliers et organisait des concours nationaux de très haut niveau.



### UNE SUCCESSION TRÈS DIFFICILE

Mais, en ce tournant du siècle, le cheval se démocratisait, de nouveaux centres hippiques poussaient un peu partout et donnaient de plus en plus de place à la formation des enfants dans les poney-clubs. Des mutations, des réaménagements devenaient nécessaires mais avec qui, comment ? La succession était difficile. Les directeurs ne tenaient pas. On tenta d'organiser les responsabilités autrement. La crise éclata en 2012. Les assemblées générales se succédèrent. Il y eut des départs.

Un nouveau président fut élu, un nouveau directeur fut nommé en 2013. Le climat s'apaisa ; la confiance revint. On a fait la fête pour le soixantième anniversaire en juin 2014. C'est la reprise.

Porchefontaine avait déjà connu les chevaux : de 1864 à 1871, un beau champ de courses avait accueilli élégantes et parieurs au voisinage de ce qui allait devenir plus tard la rue des Tribunes puis la rue Albert-Sarraut construite le long des tribunes quand ce terrain sera loti.

## L'équithérapie

**L'**équithérapie est un soin psychique dispensé par un thérapeute avec le cheval comme outil. Au CHV, cette activité s'est développée depuis 2008 sous la houlette de Claire-Marine de Savignac Caceres. Détenrice d'un monitorat d'équithérapie, elle est aussi thérapeute (psychomotricienne, spécialisée en équithérapie).

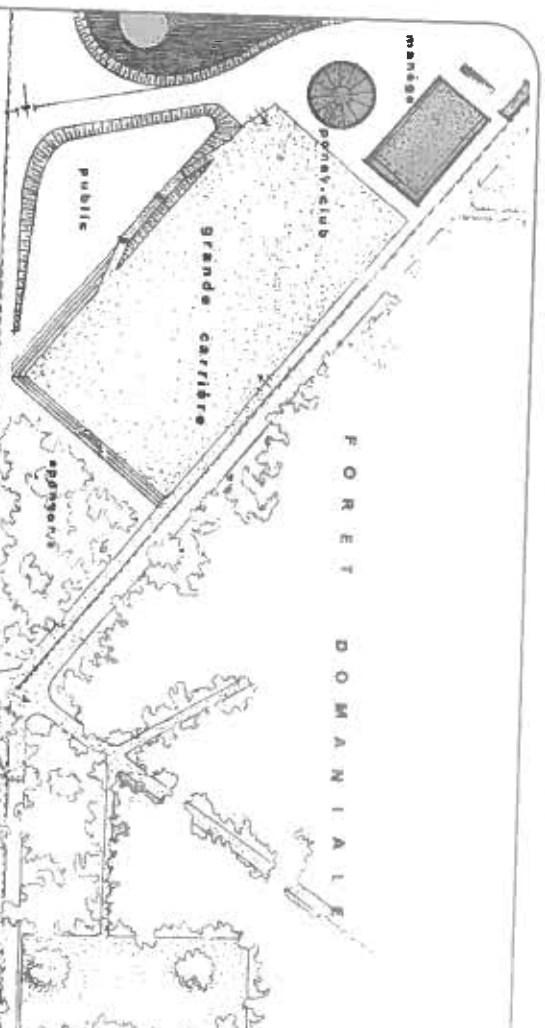
**L'hippothérapie** s'adresse à des personnes lourdement handicapées sur un plan moteur ou psychique. Elle ne guérit pas mais apporte une amélioration. Un des manèges du club est équipé d'un lève-personne pour les personnes en fauteuil ; les patients sont plutôt passifs. Les séances se font en liaison avec parents et éducateurs. De nombreuses institutions de Versailles et des environs sont parties prenantes.

**L'équitation adaptée** est plus active et plus

sportive, sans aller jusqu'à la compétition. Elle est destinée à tous ceux qui ont besoin de se sentir mieux dans leur tête et dans leur corps. Elle peut apporter des améliorations, au plan psychomoteur (coordination, équilibre), au plan psychique (relaxation, confiance en soi...), aux plans cognitif et social.

Les séances particulières durent ¾ heure, et une heure pour des groupes de 4-5 personnes, une fois par semaine. Filles comprennent l'accueil, le passage, la communication sensorielle, une monte de 15-20 minutes. Environ 100 personnes, enfants et adultes, sont concernées par l'équithérapie, une activité devenue relativement importante au club.

Contact : clairemasc@gmail.com – 06 61 09 83 72



### Le Club Hippique, c'est

sur une superficie de deux hectares

- Cavaliers**
- 880 adhérents, dont 10 % montent en compétitions
- 80 % sont des Versaillais
- 80 % sont des femmes (comme ailleurs en France)
- Chevaux**
- 44 chevaux de club
- 40 poneys
- 25 chevaux de propriétaires
- 110 box

En août, les chevaux sont au pré au Haras des Bréviaires

- Personnel**
- 18 personnes
- 1 directeur
- 1 secrétaire
- 6 enseignants
- 6 soigneurs (+1)
- 2 contrats d'apprentissage (+1)

L'équitation est la troisième activité de loisirs en France (après le foot et le tennis).

### Voltige

Le CHV, il y a peu encore reconnu pour sa formation en France, n'en est plus le pôle désormais à Saumur. Cette formation est ne donne donc plus de cours de voltige.

## La police municipale

Les trois chevaux de la brigade sont hébergés au CHV. Ils sont montés par 4 cavaliers. À tour de rôle, elles patrouillent par deux pendant deux heures, la plupart du temps en ville, mais aussi un tiers du temps en forêt. Elles alternent patrouilles à cheval et patrouilles à vélo.

Le reste du temps est consacré à l'entretien du matériel, des boxes, aux soins, aux comptes rendus de la journée, aux mains courantes, etc. Par très mauvais temps, les chevaux sont dirigés vers le manège.

## Rencontre



**D**epuis plus d'un an, Cyril Turmel assure la direction du Club. Issu du monde du cheval, il en a connu différents métiers avant de prendre ce poste de direction.

## « Je monte tout le monde »

Une interview de

**D**epuis l'âge de vingt ans, J.P. Neveux n'a jamais cessé de monter à cheval. Sa pratique des chevaux de selle avait débuté lors de ses études à l'école d'agriculture de Grignon. En 1986, un déménagement le conduisit dans le quartier, tout près du CHV. « Une vraie chance ! Quelques pas à faire et je trouvais le club hippique ! Depuis des années, je monte le samedi matin avec une douzaine de personnes. Nous sommes à peu près du même niveau – galop 5/6 – mais ne montons pas systématiquement le même cheval. Nous participons à quelques compétitions locales et cette année, pour les soixante ans du club, notre montitrice nous a proposé de monter

**D**epuis 1997, la Ville de Versailles s'est dotée d'une brigade équestre. Les missions de la brigade portent essentiellement sur les fonctions de surveillance et prévention : « Le respect du code de la route, l'encadrement des festivités, l'opération tranquillité vacances (« du haut de nos chevaux, ont voit dans les jardins »), le recensement et la surveillance des SDF (surtout par grand froid) et la surveillance des forêts (motos, feux, chiens, enfants ou personnes âgées perdus). »